

Bassin de Thau : Lancement d'une vaste Étude

Dossier de la rédaction de H2o
 Avril 2022

Un large programme d'entretien et de suivi s'engage sur les cours d'eau du bassin de Thau. Le partenariat, établi entre le syndicat mixte du bassin (SMBT) et ses membres - Sète Agglopol Méditerranée, la Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée et Montpellier Méditerranée Métropole - va permettre de poursuivre les interventions d'entretien des cours d'eau, selon un plan établi sur plusieurs années. Ce programme, qui s'étend aux limites hydrographiques du bassin versant de la lagune de Thau, concerne près de 60 cours d'eau, soit 185 kilomètres de linéaire. Les interventions sont réalisées sur le domaine public et concernent également des parcelles privées. D'ores et déjà des interventions ont été réalisées sur des portions du domaine public, notamment sur la Vène à Montbazin sur la Lauze à Poussan et sur la Calade à Villeveyrac. D'autres interventions sont en cours : les ruisseaux des Combes et de Barbière à Gigean ; les ruisseaux des Prés Bas et des Pouzets à Villeveyrac ; La Lauze à Poussan ; La Calade à Villeveyrac.

Parallèlement à l'entretien, une vaste étude est lancée à l'échelle du bassin versant afin de mieux connaître le régime hydrographique des cours d'eau et leur morphologie. Les deux tiers des cours d'eau sont concernés et vont être regardés sous toutes les coutures. La phase de terrain s'étend d'avril à juin de cette année. Des experts sillonneront les ruisseaux du territoire pendant cette période. Ce diagnostic global des cours d'eau, mené par des experts de la forme des cours d'eau, en lien avec la géographie des paysages et de leur évolution, va produire notamment une cartographie des éléments de relief ou jouant un rôle dans leur écoulement. Il sera alors possible de mieux comprendre l'évolution des cours d'eau dans le paysage du bassin de Thau ainsi que leurs différentes fonctionnalités. À la suite de cette étude, un programme d'actions verra alors le jour, qui permettra de protéger ou de restaurer certaines portions de nos rivières afin de concilier à la fois le bon fonctionnement des milieux aquatiques, les activités humaines et la protection des populations. L'étude a démarré en avril 2022 et se terminera en mai 2023. Elle sera suivie de la mise en œuvre d'un programme d'actions.

Syndicat mixte du bassin de Thau

À